



Asper est prêt à miser sur le réseau de télé de Canwest TV

22 juin 2010 | 06h09
- ARGENT

Stefania Moretti
Argent

Un groupe d'actionnaires mécontents de Canwest, dirigé par l'ancien PDG de l'entreprise, Leonard Asper, tentera de bloquer la vente des chaînes de télévision de Canwest Global Communications ([CGS](#)) à Shaw Communications ([SJR.B](#)), mardi, en demandant au juge de l'Ontario responsable de la transaction d'autoriser un nouveau processus de mise aux enchères de 30 jours afin de solliciter des offres d'achat d'un montant supérieur.



M. Asper, dont le père décédé Izzy Asper est le fondateur de Canwest, a dit à l'Agence QMI qu'il «ferait certainement» une offre d'achat sur le réseau télévisé de la compagnie, advenant l'éventualité d'une seconde enchère.

En mai, Shaw a conclu avec les créanciers une entente de 2 milliards \$ pour l'achat du réseau télévisé de Canwest, comprenant la chaîne généraliste Global TV et les canaux spécialisés tels Food Network, National Geographic, HGTV et Slice.

Cependant, le comité ad hoc d'actionnaires qui s'opposent à cette entente affirment que le processus de mise aux enchères initial visant la vente de la chaîne télévisée du géant médiatique basé à Winnipeg a été biaisé, faisant en sorte que celle-ci a été vendue à rabais.

À l'origine, les enchères étaient destinées à trouver un co-investisseur pour la banque d'investissement de Wall Street, Goldman Sachs. Mais à la fin, l'offre initiale de Shaw d'acquérir une participation de 20% (avec contrôle de 80% des droits de vote) sur la chaîne télé de Canwest s'est transformée en une acquisition de 100% des fonds propres du réseau restructuré, après le retrait de la firme Goldman Sachs de la transaction.

Les acheteurs potentiels n'ont pas été informé du fait que 100% de la compagnie était en vente,

faisant en sorte que des centaines de millions \$ ont été laissés sur la table, selon Patrick Blott, fondateur de la firme new-yorkaise Blott Asset Management, et membre du groupe ad hoc des actionnaires.

«C'est très rare dans l'histoire des sociétés que les conseils approuvent la vente d'une compagnie sans processus concurrentiel», a soutenu M. Asper.

Canwest est cependant convaincu d'avoir suivi les bonnes procédures. Ses rentrées de fond ont augmenté de plus de 150% depuis que la compagnie s'est mise sous la protection de la Loi sur les faillites, il y a plus de 14 mois. Ses revenus ont atteint plus de 200 millions \$ avant intérêt, impôt sur les sociétés et charges d'amortissement, selon M. Blott.

« La compagnie vaut de toute manière plus de 2 milliards \$ », a indiqué M. Blott. Même les plus estimations les conservatrices évaluent la compagnie à 2,3 milliards \$, selon M. Asper.

«Il est hautement irrégulier pour un conseil de déroger à ses obligations fiduciaires, ce que celui de Canwest a tout de même fait. Et les membres du conseil ne font pas leur travail, ce qui fait que nous demandons à la cour d'intervenir et de le faire pour eux», a souligné M. Blott.

Le groupe présentera ses arguments à la juge Sarah Pepall, qui supervise la vente en cour de Canwest sous la protection des créanciers, suite à l'entente survenue entre Canwest et Shaw Communications, une firme de Calgary.

Les actionnaires demanderont à la juge d'intervenir afin d'autoriser un nouveau processus de mise aux enchères de 30 jours ouvert aux autres parties intéressées qui voudraient offrir un prix équitable pour les actifs de la compagnie, d'après M. Blott.

«Nous réclamons un processus ouvert et équitable. Laissons le marché déterminer la véritable valeur de la compagnie. Si personne ne peut concurrencer l'offre de Shaw, elle remportera la mise», a évoqué M. Blott.

Canwest devrait être capable d'attirer rapidement un grand nombre d'enchérisseurs, selon M. Asper, ajoutant que sa famille avait été personnellement contacté par d'éventuels acheteurs. D'après lui, la compagnie Quebecor Media ([QBR.B](#)), qui agit dans le domaine de la câblodistribution par l'entremise de Vidéotron et qui possède des chaînes de journaux comme Sun Media, s'est montrée intéressée et a adressé une lettre aux tribunaux pour expliquer sa position.

Copyright © 2009